

Compte Euro



Le **compte Euro** convient tout aussi bien au traitement des opérations bancaires de particuliers qu'à des transactions commerciales en EUR (ordres de paiement, ordres permanents, etc.). Il sert aussi à la bonification de dividendes et de revenus d'intérêts tout comme à l'achat ou à la vente de titres de la zone euro.

Convient

Aux particuliers et aux entreprises

Avantages

- Toutes les conversions de devises et les coûts y relatifs sont supprimés
- La totalité de votre avoir est rémunérée - ce qui n'est pas le cas des comptes traditionnels en monnaie étrangère
- Complément idéal à un dépôt composé principalement de titres de la zone euro

Taux d'intérêt

0,125%

Conditions de retrait

Aucune restriction; totalité de l'avoir disponible en tout temps

Modalités

- Ouverture de compte: gratuite
- Tenue de compte: frais d'écriture: CHF -.50 par comptabilisation
Les transactions sur les opérations sur titres, de négoce, de prévoyance et de crédit de même que les comptabilisations via E-Banking sont gratuites.
- Relevé de compte: CHF 1.- par relevé
- Bouclement de compte: CHF 10.- par bouclement
- Impôt anticipé: 35% du montant brut des intérêts, si ces derniers dépassent CHF 200.- et si le bouclement du compte est annuel
- Clôture de compte: CHF 10.-
- Frais de port: selon le tarif de La Poste

Prestations supplémentaires

- Carte bancaire Banque Coop: non proposée
- Carte Maestro: payante
- MasterCard/carte Visa: payantes
- Bulletins de versement: non proposés
- Ordres de paiement: payants
- Ordres permanents: payants
- E-Banking: proposé

Remarques

Agio/disagio pour les versements/paiements: 1% (min. CHF 20.-) sur le montant au comptant

Informations supplémentaires

www.banquecoop.ch

